

[Pa¥ukohaani] Projet de case de santé au Sénégal



Janvier 2005

Association Solidarité Normalienne

Ecole Normale Supérieure de Cachan 66, rue Camille Desmoulins 94 230 CACHAN FRANCE sono@ens-cachan.fr

Contact: senegal@crans.org

Fiche projet

Nom du projet : PaYukohaani¹

Association porteuse du projet :

Solidarité Normalienne Ecole Normale Supérieure de Cachan 66, rue Camille Desmoulins F- 94 230 CACHAN sono@ens-cachan.fr

Président : Nicolas Grisouard Contact : senegal@crans.org

Localisation : Dobour, département de M'Bour, Sénégal

Nature du projet : Construction, équipement et mise en place d'une case de santé

Case de santé : Structure à la base de la pyramide de santé

- où un agent de santé communautaire peut pratiquer des petits soins,
- où la matrone pratique les accouchements normaux
- et où l'infirmier chef de poste référent fait les consultations PMI (protection maternelle infantile), prénatales et les séances de vaccination.

Objectifs:

- > raccourcir les distances d'accès aux soins et améliorer le niveau de santé du village
- > favoriser les campagnes de prévention et d'hygiène
- > accompagner le développement du village par un environnement adéquat

Calendrier de réalisation :

Septembre-décembre : Préparation du projet

Janvier-mars : Recherche de financements

Avril : Démarrage de la construction

Juillet : Mission sur le terrain, équipement et lancement de la case

Budget:

Montant total : 11 650 € dont projet : 7 675 €

Financement sollicité : 2 000 €

Effectifs de l'association : Nombre de membres : 35

Nombre de Cachanais: 25

A Cachan, le 14 janvier 2005 Le président

-

Signifie « le lieu où l'on se soigne » en sérère safène



La réunion du samedi 31 juillet 2004 à Dobour

Sommaire

1. Presentation de l'association	5
1.1 Introduction	5
1.2 Solidarité Normalienne, treize ans d'action au service du développement :	5
1.3 Détail des relations entre Solidarité Normalienne, Bandia et Dobour	7
2. Aux sources du projet	9
2.1. Présentation du Sénégal	9
2.1.1. Un aperçu général :	9
2.1.2. Organisation du système de santé	10
2.1.3. Aspects pharmaceutiques :	10
2.1.4. Situation sanitaire :	10
2.2. Motivations de la case de santé	11
Une demande : un meilleur accès aux soins	11
La case de santé : une réponse adaptée	11
Dobour : un village dynamique en expansion.	12
2.3. Partenaires locaux :	12
3. La case de sante de Dobour	14
3.1. La construction du bâtiment	14
3.2. Installation du matériel et du stock de médicaments	14
Matériel	15
Médicaments	15
3.3. Utilisation de la case	15
3.4. Gestion administrative et financière	15
Les responsables de la case	15
Les questions financières	15
3.5 Le suivi de la case.	16
4. COMPLEMENTS	17
4.1. Un appui à l'école de Bandia Sessène	17
4.2. Un ordinateur pour l'Adlas	17
4.3. Xun Pang et le cyberespace multifonctionnel	18
4.4. Echanges culturels, conférences - cours d'été	19
CALENDRIER DE REALISATION	19
5. Dua	00
5. BUDGET	20
6. RETOMBEES POUR CACHAN ET SENSIBILISATION EN FRANCE	22
Annexes	23

1. Presentation de l'association

1.1 Introduction

Créée en 1990 par des élèves de l'Ecole Normale Supérieure de Cachan, l'association Solidarité Normalienne (SoNo) est une association française loi 1901 à but non lucratif.

Son but est d'accompagner ses partenaires du Sud dans leurs projets de développement. Son action est guidée par deux objectifs : répondre à des besoins précis, exprimés par les structures locales (groupements d'intérêt économique, écoles, structures de santé...), et leur permettre, à terme, de subvenir elles-mêmes à leurs besoins. Notre action constitue ainsi une contribution à l'amélioration des conditions de vie et s'inscrit dans une démarche, non d'assistance, mais d'aide au développement durable et autogéré. Nos activités se partagent en deux branches : le montage de micro projets (au Sénégal, en Guinée et en Afrique du Sud) et l'aide pédagogique (au Laos).

En ce qui concerne le montage de micro-projets, notre intervention auprès de nos partenaires consiste ainsi premièrement à formaliser leurs projets et à servir d'intermédiaire pour la recherche de financement (en effet la diversité et la taille de nos actions ne nous permettent pas de fonctionner grâce à notre seul autofinancement). Nous les épaulons ensuite dans la mise en place concrète (suivi des travaux, apport de connaissances, plan de gestion le cas échéant...) et réalisons un suivi qui permet de travailler avec nos partenaires dans le sens d'une utilisation optimale de notre aide.

Au niveau du l'aide pédagogique, nous intervenons auprès de lycées et d'une école normale. D'une part nous tentons de combler des carences méthodologiques conséquentes dans l'enseignement (en particulier en sciences) par des sessions de formation de professeurs. D'autre part nous cherchons à favoriser et rendre possible une ouverture au monde par l'enseignement de langues de communication universelle (anglais et français). Cette collaboration est appuyée par des apports matériels.

Ces actions sont complétées en France par des démarches de sensibilisation (organisation de conférences, d'exposition de photographies, présentations de nos actions lors de forums (Agen, Cachan, Festival de la Jeunesse entre autres), rédaction d'articles...) et par l'approfondissement des connaissances des membres (conférences internes, participations aux conférences de Solidarités Etudiantes, participation à des forums).

L'association est actuellement composée d'une trentaine de personnes. C'est une structure ouverte qui rassemble des personnes d'horizons et de spécialités diverses dont la majorité est constituée d'élèves de l'Ecole Normale Supérieure de Cachan.

Répondant aux besoins de nos partenaires locaux, notre champ d'action s'étend sur différents domaines : santé, éducation, sécurité alimentaire, amélioration de la condition des femmes... La présentation suivante, retraçant les actions menées depuis 1990, offre une illustration de cette volonté :

1.2 Solidarité Normalienne, treize ans d'action au service du développement :

A sa création, Solidarité Normalienne réalisait des collectes pour les associations nationales comme les Restaurants du Cœur.

C'est en 1993 que les projets en direction des pays du Sud ont commencé avec l'acheminement de matériel médical et de médicaments vers trois pays africains : le Niger, le Burkina-Faso et le Mali.

Jusqu'en 1996, nos actions se sont dirigées vers le continent africain et ont plus particulièrement concerné l'éducation et le développement agricole :

1994: Reconstruction d'une école à Allada (Bénin).

1995 : Création d'une bibliothèque à Bandia (Sénégal).

1995 : Acheminement de véhicules pour l'évacuation sanitaire au Burkina-Faso.

1996: Lancement d'une exploitation agricole à Sinthiou Malem (Sénégal).

En 1996, l'action de Solidarité Normalienne s'est étendue à l'**Asie** avec un projet pédagogique à l'Ecole Normale Supérieure de Paksé au Laos. Ce projet d'enseignement vise à compléter la formation de professeurs exerçant déjà ou de futurs professeurs actuellement à l'école normale, ainsi que celles de jeunes lycéens et adolescents. Les matières enseignées sont multiples :

Langues : Français, Anglais. Le but est permettre aux jeunes lao d'accéder à des sources de connaissances et d'informations dans des langues de communication internationale. Depuis 2003, des leçons de français scientifique sont aussi organisées dans la section bilingue d'un des lycée de Paksé.

Sciences : Mathématique, Chimie, Biologie, Physique. Dans ces matières, l'accent est porté sur la pratique de TP et la compréhension de notions de bases dans les différentes disciplines.

En 2004, deux sessions de formation ont été organisées : l'une en juillet, l'autre en août et deux groupes d'une quinzaine de personnes ont été envoyés sur le terrain. Ce projet est mené en partenariat avec l'association ADEN qui regroupe des élèves issus de l'antenne de Bretagne de l'Ecole Normale Supérieure de Cachan. Il est complété par des apports de matériel et des travaux de remise en état de bâtiments de lycées de Paksé.

Parallèlement, l'action sur l'**Afrique** se diversifie et prend de l'ampleur avec la mise en place de partenariats durables :

1997 /98/99 : Construction d'un barrage dans le village de Nanganam pour permettre la culture maraîchère (Sénégal).

1998 : Aménagement d'une case de santé à Bandia (Sénégal).

1999 : - Afrique du Sud : Lancement de la construction d'un collège à Berlyn et Mulati.

- Sénégal : Equipement des puits du village de Bandia avec des pompes à pied.

2000 : - Afrique du Sud : Fin de la construction du collège de Berlyn et Mulati et aide pédagogique.

- Sénégal : Construction d'une école à Nanganam.

2001 : - Sénégal : Financement d'une batteuse à Bandia Cessène et d'un moulin à mil à Kirène dans le quartier de Dobour (Communauté Rurale de Diass).

- Guinée : Mission exploratoire.

2002 : - Afrique du Sud : Suivi du collège ; préparation (prise de contacts, collecte d'informations) d'un projet de ferme avicole.

- Guinée : Construction d'une école à Waranya.

2003 : - Afrique du Sud : Première phase du projet de ferme avicole : construction d'un abri pour la revente, initiation de l'activité.

- Guinée : Construction de latrines et d'un bureau à l'école à Waranya, envoi de matériel médical (microscope).
- Sénégal : Construction d'une école à Dobour. Don de jouets à la case des tous petits de Diass. Equipement complémentaire de la bibliothèque de Bandia.

2004 : - Guinée : Ajout de deux classes à l'école de Waranya

- Sénégal : Soutien à la codification de la langue Saafi, remise de matériel informatique à une association locale de développement.

1.3 Détail des relations entre Solidarité Normalienne, Bandia et Dobour

L'action de Solidarité Normalienne y est relativement ancienne. En effet, c'est en 1995 que des membres de SoNo ont rencontré Saliou Diouf, à l'époque président de l'association des ressortissants et amis de Bandia en France (ARABAF) et Directeur des études de l'ENSETP (Ecole Normale Supérieure d'Enseignement Technique et Professionnel) de Dakar. Il est devenu depuis un grand ami de l'association et nombreux sont les membres de SoNo qui sont partis en mission dans son village : Bandia qui est divisé en trois quartiers séparés : Bandia Sessène, Bandia M'Bambara et Bandia N'Dioroh. La communauté rurale de N'Diass est composée de plusieurs villages dont Bandia et Kirène (dont Dobour est un des quartiers, isolé par rapport au centre). Nous avons depuis 1995 tissé des rapports privilégiés avec les différents GIE² (Groupement d'Intérêt Economique) ainsi que les représentants de l'école, de la case de santé et les autorités villageoises et religieuses de ces villages.

Nous avons commencé par orienter nos efforts en direction de Bandia, d'où venait Saliou, d'autant plus que les besoins y étaient nombreux. Ainsi nous avons entrepris la réalisation d'une bibliothèque mitoyenne à l'école située dans le quartier de Bandia M'Bambara qui scolarisait les enfants de la zone. C'est en 1997 qu'elle a été complètement opérationnelle et, depuis, les résultats aux concours d'entrée au collège sont très bons et continuent de s'améliorer grâce à la mise à dispositions d'annales du concours d'entrée en sixième (cf. lettre de l'instituteur en annexe).

Par la suite, en 1998, nous avons entrepris d'équiper la case de santé de Bandia. Nous avons financé des meubles, une table d'accouchement et le stock de départ en médicaments et petit matériel médical. Des compléments au stock ont été apportés pendant quelques années et la gestion a fait l'objet d'un suivi de la part de notre association. A ce jour, la case est financièrement autonome et fonctionne en totale indépendance. Elle est même souvent citée en exemple comme modèle de bon fonctionnement par l'infirmier responsable de la zone.

En 1999, nos efforts se sont tournés vers l'accès à l'eau. Pour cela, nous avons participé à l'installation de deux pompes à pied Vernier pour réduire la pénibilité de ce travail ainsi que le temps que les femmes doivent lui consacrer, surtout pour les jeunes filles qui doivent se rendre à l'école. Nous avons alors équipé (pompe et aménagement de l'écoulement) le puits de Bandia Sessène ainsi que le puits à mi-chemin entre Bandia Sessène et Bandia N'Dioroh. La pompe de Sessène fonctionne parfaitement et continûment tout au long de la journée (de 5 heures du matin à 22 heures)! Un second puits a même été creusé à Sessène en 2004 par la communauté rurale car le premier était devenu insuffisant.

En 2001, nous avons réalisé deux micro projets dans les deux villages de Kirène (quartier de Dobour) et Bandia Cessène. Ceux-ci consistaient à équiper ces deux villages d'un moulin à mil et d'une batteuse à mil respectivement. Il s'agissait, au-delà de l'équipement en matériel allégeant leurs tâches journalières, d'un réel projet d'indépendance puisque les GIE se sont engagés à rembourser le matériel apporté (le projet a pris la forme d'un prêt à taux zéro) en faisant payer la location de celui-ci. La mécanisation du moulinage, du battage et du puisage, permet un important gain de temps de travail pour les femmes et contribue à libérer celui des jeunes filles au profit de leur scolarisation. Les mauvaises précipitations au cours des trois dernières années ont perturbé le calendrier initial de remboursement. Toutefois, les trois premières années ont permis aux GIE de bien prendre en main leur outil. Si en 2002 et 2003 quelques rectifications de la part de Solidarité Normalienne étaient nécessaires, les GIE semblent avoir désormais pris la mesure de leur responsabilité vis-à-vis du

² **GIE** = groupement d'intérêt économique : c'est un cadre de regroupement reconnu, permettant à des groupes d'individu de mener des activités culturelles et ou de développement. Les femmes de Dobour ont baptisé leur groupement « Menco », ce qui veut dire *Unies pour réfléchir et agir ensemble*. Les femmes de Bandia Sessène ont appelé le leur « Bock n'dabli » qui signifie *Partageons ensemble le même plat*.

matériel. D'autre part, les sommes qui ont déjà été remboursées, ont été réinjectée dans d'autres actions à partir de 2004 : construction d'une école à Bandia Sessène, création d'une banque de céréales à Dobour.

Enfin, en 2003, Solidarité Normalienne a participé à la création de la première classe de l'école de Dobour. Le chantier a été organisé exclusivement par les villageois. Notre association a permis de financer la classe et a contrôlé l'exécution des travaux. Cet apport initial a été hautement profitable au village, puisque l'Etat sénégalais a construit depuis deux classes supplémentaires.

Pour finir, nous pouvons également mentionner des petits projets d'aide aux GIE, destinés à améliorer leur quotidien. Ainsi SoNo a soutenu en 1999 un projet d'artisanat à travers une commande de pagnes et de foulards au GIE de Bandia Cessène. Ceci a donné des idées aux femmes de Bandia M'Bambara qui ont monté un projet de couture, soutenu par la suite par Aden, l'association sœur de SoNo à l'antenne de l'ENS Cachan en Bretagne. En 2000, un microcrédit de 3 000 FCFA a également été accordé aux GIE des femmes de Bandia M'Bambara. En 2003, une commande de vêtements a été effectué au GIE de Bandia M'Bambara.

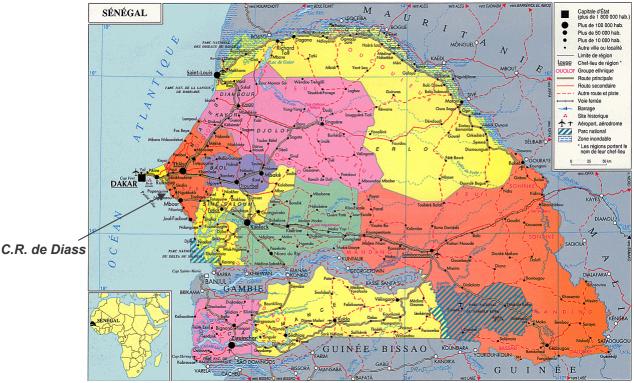


2. Aux sources du projet

2.1. Présentation du Sénégal

2.1.1. Un aperçu général :

Le Sénégal est un pays de l'ouest de l'Afrique (voir carte). C'est un pays plat, présentant deux régions contrastées : l'ouest est peuplé et vert, alors que l'est est plutôt désertique. Son climat tropical est marqué par deux saisons : la saison sèche et la saison des pluies. La Casamance, région du Sud sénégalais, est séparée du reste du pays par la Gambie. Après plusieurs années d'instabilité due à des rebelles séparatistes, la situation s'est améliorée ces derniers temps avec la signature récente d'un accord.



Ancienne colonie française, il a acquis son indépendance en 1960. C'est une république relativement industrialisée, ce qui en fait un des pays les plus développés d'Afrique. Il présente cependant de grandes disparités entre ses onze régions (les moins développées étant à l'est). Ses 9,8 millions d'habitants, dont 45% ont moins de 15 ans, vivent en majorité (55%) en milieu rural. Ainsi les deux tiers des actifs travaillent dans l'agriculture (arachide, riz, mil, élevage) et la pêche. La langue officielle est le français, mais les langues locales sont peu à peu introduites et reconnues comme langues nationales au fur et à mesure de leur codification. Le wolof occupe une place prépondérante et tend à devenir la langue communication du pays, mais une grande partie de la population rurale ne communique que dans la langue vernaculaire.

La vie religieuse est dominée à 95% par l'islam, ce qui n'empêche pas les femmes de bénéficier d'une grande liberté et d'un grand respect, mais aussi d'occuper une place centrale dans la vie associative des villages. Par ailleurs, les communautés religieuses vivent en bonne entente les unes avec les autres. Enfin, la famille est un pilier de la société sénégalaise.

2.1.2. Organisation du système de santé

Depuis son indépendance en 1960, le Sénégal a mené une politique de décentralisation progressive dans le domaine de la santé. Cela a abouti au système de santé à trois étages suivant : au niveau national, le Ministère de la santé harmonise les prestations de soins dans le pays, les hôpitaux occupent le niveau régional, enfin le système périphérique compte des centres d'importances et de compétences décroissantes qui vont des centres de santé, aux maternités rurales et cases de santé (qui sont souvent deux facettes du même établissement) en passant par les postes de santé.

2.1.3. Aspects pharmaceutiques:

(sources: http://www.chmp.org/, http://www.resacoop.org)

L'OMS a introduit la notion de médicament essentiel (MEDESS) : Ce sont "ceux qui satisfont aux besoins de la majorité de la population en matière de soins de santé ; ils doivent être disponibles à tout moment, en quantité suffisante, et sous la forme pharmaceutique appropriée" (OMS-1975).

Ce concept a pour finalité de constituer une base rationnelle à la fourniture de médicaments, sélectionnés en fonction de plusieurs critères : efficacité thérapeutique et innocuité, qualité, coût et formulation à un seul principe actif. La liste des médicaments essentiels, composée de 400 à 450 médicaments, régulièrement révisée par l'OMS, est une liste limitative permettant d'apporter une solution thérapeutique dans 80 à 90% des cas pour une population dans des conditions normales ; il s'agit d'une liste modèle destinée à aider les pays à identifier leurs propres priorités et à faire leur propre sélection. En effet, le concept de médicament essentiel doit être adapté à la situation. Ainsi, des listes de médicaments essentiels sont ensuite élaborées de façon plus précise au niveau national.

Comme la plupart de pays africains, le Sénégal a opté pour la création d'un centrale d'approvisionnements en Médicaments Essentiels Génériques. Ainsi constituées, les centrales permettent «d'amorcer », grâce à l'achat vente, la création d'un système de santé autonome.

D'autre part, les difficultés actuelles d'accès aux médicaments entretiennent le marché parallèle illicite. Les médicaments vendus illégalement sont rarement administrés à bon escient, et ne sont évidemment pas contrôlés. L'effet de médicaments périmés ou même simplement inappropriés peut être désastreux. L'efficacité à endiguer le marché parallèle passe par une bonne information, une bonne distribution et donc une bonne couverture sanitaire.

Centrale d'Achat BP 4075 Dakar 6 Hann

Tél.: (221) 832 09 21 Fax: (221) 832 32 25

2.1.4. Situation sanitaire:

Malgré les efforts du gouvernement, la couverture sanitaire par des postes de santé reste limitée avec un rayon d'action moyen sur le pays de 9,3 km. Ceci se traduit par des taux de mortalité encore élevés. En effet, le manque d'accessibilité rend les campagnes de vaccination relativement inefficaces avec des couvertures vaccinales dépassant rarement 50% de la population. Les taux de mortalité infantile et infanto juvénile restent donc élevés (68 pour 1000 et 131 pour 1000). De même, seules 54,8% des femmes font deux visites prénatales et 13,3% accomplissent les visites recommandées par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Ce simple manque de suivi prénatal maintient élevé le taux de mortalité maternelle de 510 morts pour 100000 naissances.

Enfin, la première cause de mortalité est le paludisme. Quant à l'épidémie du sida, elle est relativement bien contrôlée avec moins de 2% de la population touchée, contre plus de 10 à 20, voire 30 % dans certaines régions africaines.

Statistiques de l'OMS:

Population totale: 9 855 000 PIB par habitant (2001): 1 323 \$

Espérance de vie à la naissance (années) : 54.3 (h.) / 57.3 (f.) Espérance de vie en bonne santé à la naissance (années) : 47.1 (h.) / 48.9 (f.)

Taux de fécondité global (2002) : 5,0

Mortalité infantile (par 1000) : 139 (h.) /129 (f.)Mortalité adulte³ (%) : 349 (h.) / 284 (f.)

Total des dépenses de santé par habitant (2001) : 63 \$
Total des dépenses de santé en % du PIB (2001) : 4.8

2.2. Motivations de la case de santé

Une demande : un meilleur accès aux soins

Le projet de construction d'une case de santé à Dobour fait suite avant tout à une demande des femmes du village d'accéder plus rapidement aux soins. Lors de la mission de suivi de Solidarité Normalienne au Sénégal, une réunion a été tenue le samedi 31 juillet 2004 avec une grande partie des femmes du village ainsi qu'Assane Ciss, président de l'association des parents d'élèves et Ibrahima Dione, président du comité local de développement. L'objet de cette réunion était dans un premier temps de faire le bilan de l'utilisation du moulin à mil (projet 2001) puis d'aborder librement les autres préoccupations du village. Après un débat entre elles qui leur a permis d'identifier les différentes priorités du village, les femmes se sont accordées à classer la création d'une case de santé en tête.

Visiblement ce besoin n'était pas neuf, ni dû à notre présence, puisque quelques mois auparavant, la part Dobouroise des bénéfices d'une conférence organisée avec les trois quartiers de Bandia avait été consacrée déjà à la santé.

La case de santé : une réponse adaptée

La demande des villageois exprime un besoin : avoir un meilleur accès aux soins, mais il fallait encore vérifier qu'une case de santé soit une réponse adéquate.

Dr Thior, le médecin chef du district, que nous avons rencontré le vendredi 6 août 2004 à ce sujet, nous a indiqué que la construction d'une case de santé était la solution la plus adaptée et en tout cas la seule envisageable dans le cadre du système de l'Etat. En effet, les cases de santé forment l'échelon le plus bas de l'organisation sanitaire du pays et les soins ne peuvent pas être pratiqués en dehors d'une structure de santé. Qui plus est, l'État s'efforce de faire respecter cette organisation rigide et la répartition stricte des attributions afin de garantir des soins de qualité à tous. Cette contrainte administrative est avant tout un gage de la qualité des soins apportés et du contrôle continu du fonctionnement de la structure.

Le médecin chef de district a approuvé sans réserve le projet et a promis d'apporter son appui et son aide au fur et à mesure de son déroulement.

_

³ Probabilité de mourir entre 15 et 59 ans

L'avant-projet de case de santé a également été présenté au conseil rural de Diass⁴. Nous avons été reçus le 6 août par les deux premiers vice-présidents afin de recueillir leur avis. Ce projet a là encore été bien reçu.

Dobour : un village dynamique en expansion.

Dobour est un village en pleine expansion. Sa population augmente rapidement et cet accroissement a peu de chances de faiblir, avec la construction actuelle du second aéroport international du pays à quelques kilomètres du village. La taille du bassin de population concernée, 450 personnes environ, suffit à assurer l'utilité de l'ouverture d'une case de santé, malgré la proximité relative d'autres structures de santé.

Un dernier argument, plus pragmatique, a décidé Solidarité Normalienne à accompagner le village dans son projet de case de santé : l'extraordinaire motivation et surtout la qualité des relations entre l'association et le village. Certes, plusieurs projets importants de coopération ont eu lieu avec le village en un laps de temps très court. Néanmoins il faut souligner que tous ont parfaitement fonctionné sans nécessiter d'interventions supplémentaires de notre association et que les personnes chargées de les mettre en œuvre ont montré de grandes qualités d'autonomie et d'esprit d'initiative. La présence au village de personnes de confiance sur qui pourra reposer une gestion saine de la case est une condition primordiale à la réussite de ce type de projet, et ce d'autant plus que nous ne disposons pas d'une présence permanente dans le pays.

2.3. Partenaires locaux :

Saliou Diouf: Membre de SoNo et originaire d'un village de Bandia Sessène, voisin de Dobour. Il assure la liaison avec le village pendant l'année et nous accueille dans sa famille quand nous logeons à Dakar. Par ses responsabilités au niveau de l'état (inspecteur général et directeur des études de l'Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique et Professionnel), il nous fait profiter de son large réseau de relations personnelles au sein des services de l'état (Ministère de la Santé, institutions régionales, départementales et communautaires). Il a d'ores et déjà touché de nombreuses autorités et médecins qui pourront au besoin nous faire profiter de leur appui ou de leur aide bienveillante. Il s'appuie également sur son neveu Demba, professeur de géographie originaire de Dobour, qui accomplit aussi de nombreuses démarches dans le cadre de ce projet.

Comité de pilotage : constitué de six membres délégués par le village pour la mise en œuvre de la case. Il est composé de :

- Assane Ciss: également président de l'association des parents d'élèves. Il est aussi formateur dans le cadre de projets de développement rural (il a par exemple donné une formation aux femmes de Dobour pour la création d'une banque de céréales). Il accompagne et conseille le GIE (groupement d'intérêt économique) des femmes du village.
- Madjiguène Ciss : présidente du GIE des femmes et matrone au poste de santé de Kirène.
- Fatou Ciss : membre du bureau du GIE.
- Ibrahima Dione : président du comité local de développement. Son père est le chef du quartier de Dobour.
- Fatou Faye : membre du bureau du GIE.
- Omar Tine : ingénieur urbaniste, il travaille dans les services de l'Etat. Bien au fait des constructions de bâtiments publics, il a déjà dessiné les plans de l'école de Dobour et en a

⁴ autorité administrative compétente pour Dobour, équivalent à nos conseils municipaux. Depuis les réformes de décentralisation, initiées à partir de 1996, les communautés rurales sont compétentes, dans le domaine de la santé, pour la construction, l'entretien et la gestion des postes de santé, des maternités et cases de santé ruraux.

dirigé la construction pour le compte de Solidarité Normalienne. Il en sera de même pour la case de santé.

D'autre part, il faut noter que le village contribuera directement au chantier en fournissant la main d'œuvre.

Conseil rural de Diass : autorité administrative compétente pour la case de santé. Elle a déjà délivré l'attestation de délimitation du terrain et pourrait participer à l'équipement de la case.

Autorités sanitaires: le médecin-chef de district de Popenguine et l'infirmier chef de poste de Kirène. Le médecin participera à l'installation de la case et à la formation du comité de gestion. L'infirmier sera chargé du suivi régulier (visite mensuelle ou bi-mensuelle), tant pour le contrôle des actes pratiqués par les matrones et la vérification des livrets que pour les campagnes de prévention et de vaccinations et la formation du personnel.



3. La case de sante de Dobour

3.1. La construction du bâtiment

La case de santé sera un bâtiment en briques constitué de plusieurs pièces :

- une salle d'accouchement
- un bureau de consultation
- un magasin
- une salle de soin

Oumar Tine, ingénieur urbaniste originaire de Dobour et travaillant dans la région de Thiès, occupera le poste de chef de chantier. Il a réalisé les plans et devis joints en annexe. Les achats de matériels seront dirigés par lui également. Plusieurs maçons dobourois travaillant à Dakar consacreront gracieusement leur temps libre pour assurer la main d'oeuvre, épaulés physiquement et moralement par des jeunes hommes du village.

Oumar Tine a l'habitude des constructions de bâtiments publiques, ce qui nous assure que le futur bâtiment respectera les normes légales. Il a d'ailleurs déjà présenté le projet auprès des autorités pour le faire valider.



L'expérience lors des précédents projets nous a montré l'efficacité de l'organisation du village et les compétences en maçonnerie des ouvriers, notamment lors de la construction de l'école du village, ainsi, il ne nous sera sûrement pas nécessaire ne nous impliquer personnellement dans le chantier. La construction pourra même démarrer avant l'arrivée des membres de Solidarité Normalienne sur le terrain comme cela avait été le cas pour l'école. L'idéal serait de réaliser la construction avant la saison des travaux agricoles, c'est-à-dire vers le mois d'avril. Dès réception des premières subventions, la somme nécessaire au chantier sera envoyée, afin de permettre le démarrage des travaux.

3.2. Installation du matériel et du stock de médicaments

Matériel

La case santé de Bandia comptera une salle d'accouchement et d'une salle de consultation. Chaque salle sera composée du matériel élémentaire à l'utilisation de cette case de santé. La liste de ce matériel a été établie par le docteur Thior, médecin chef du district.

Cette liste est reprise en annexe. Il est possible que certains éléments en soient absents. L'équipement sera complété au fur à mesure pendant les premiers mois de fonctionnement.

Le matériel médical sera acheté dans les boutiques spécialisées de Dakar. L'un des membres de Solidarité Normalienne ayant effectué un stage à l'hôpital de Fann à Dakar en 2003, nous disposons de contacts parmi les médecins dakarois. Plusieurs d'entre eux nous ont proposé leur concours pour obtenir les meilleurs tarifs auprès de magasins spécialisés.

Médicaments

La pharmacie de la case de santé disposera du stock de médicament de base tel qu'il est spécifié dans les documents officiels du Ministère de la santé du Sénégal : antalgiques, chloroquine, vermifuges, désinfectants, préservatifs, etc.

La liste des médicaments autorisés est jointe en annexe ainsi que des indications de quantités. Toutefois, de l'avis des quatre ou cinq médecins sénégalais à qui nous avons demandé conseil, il est très difficile de prévoir à l'avance le stock nécessaire au bon fonctionnement. Il est fonction de la fréquentation de la case. Les types de maladie peuvent également beaucoup varier selon le milieu. Le plus raisonnable est donc d'ajuster le stock en fonction des premiers mois de fonctionnement.

Les médicaments seront achetés à Popenguine, au centre de santé, cadre qui permet à toutes les cases de santé du district de s'approvisionner à des prix très bas, souvent moindre que les prix dakarois.

3.3. Utilisation de la case

La case fonctionnera selon les règles du système sanitaire sénégalais. L'état prévoit en effet que les soins soient pratiqués par un agent de santé communautaire et les accouchements par une matrone. Les attributions de chacun sont clairement définies ainsi que les médicaments qu'ils ont le droit de prescrire. Les deux fonctions sont habituellement assurées par des habitants désignés par le village. Chaque responsabilité nécessite une formation, pratique et théorique.

A Dobour, deux femmes assureront ce double rôle. L'une d'entre elle, Madjiguène Ciss, sera travaille actuellement au poste de santé de Kirène et dispose donc déjà des compétences requises pour intervenir. L'autre matrone n'a pas encore été désignée. L'ouverture de la case sera d'autant facilitée que Madjiguène a déjà l'expérience d'un centre de santé plus important et connaît les antécédents médicaux des patients dobourois.

Les deux matrones seront supervisées par l'infirmier chef de poste de Kirène, qui visite chaque case une fois par mois (pour, entre autres, vacciner les nouveaux-nés et les enfants en bas âge).

Les matrones seront habilitées à délivrer les soins de santé primaire (désinfection et pansements, cas de diarrhée, ou d'un paludisme simple ...). Elles sont tenues d'évacuer au poste de santé tout patient présentant des complications ou en cas d'accouchement difficile. Elles jouent également un rôle de conseiller pour les villageois en matière de santé. Elles sont chargées de mettre en place des campagnes d'information ou de prévention (Sida, paludisme, péril fécal).

3.4. Gestion administrative et financière

Les responsables de la case

La case sera dirigée par un président épaulé par un comité de gestion, désignés par les villageois. Leur travail est bénévole. Leur rôle consiste essentiellement à gérer le budget, à acheter des médicaments, à dresser un état des lieux des maladies et à tenir à jour un cahier récapitulatif mensuel de la situation financière de la case. Les membres du comité recevront une formation et seront encadrés par le médecin chef du district lors de l'ouverture de la case.

Les questions financières

L'objectif final d'une structure de santé de ce type est l'autonomie financière, c'est-à-dire que les bénéfices retirés de la dispense des soins ainsi que de la vente de médicaments couvrent les dépenses effectuées – essentiellement constituées d'achats de médicaments. L'expérience que nous avons acquise avec la case de Bandia Cessène tend à souligner la difficulté d'atteindre dès le départ cet objectif. Néanmoins, nous avons pu constater que les efforts ont porté leurs fruits, et il serait étonnant que l'expérience des habitants de Bandia ne profite pas à ceux de Dobour.

Les médicaments sont vendus à l'unité, selon le prix fixé au niveau du district. Ce prix permet de recouvrir le coût d'achat des médicaments et garantit l'équilibre financier de la case. Les patients payent un ticket pour chaque consultation. Les tarifs des actes de santé sont conventionnés et fixés pour tout le district de Popenguine. Par exemple, un accouchement revient à 2500 FCFA (3,80€). Une partie sert à rémunérer les matrones. Chaque mois, les bénéfices issus des consultations et de la vente des médicaments serviront à reconstituer le fond de roulement de la pharmacie, à financer l'entretien et d'éventuels travaux pour la case de santé, à compléter le matériel médical, à couvrir les frais de garde des malades les plus démunis.

Afin de ne pas mettre en péril le fonctionnement de la case pendant les premiers mois, une réserve financière sera retenue par Solidarité Normalienne. Elle permettra d'ajuster le stock de médicaments et de compléter le matériel s'il devait y avoir des manques.

L'initiative de Bamako:

(source: http://www.chmp.org/)

En 1987, lors du 37^{ème} comité régional de l'OMS se réunissant au Mali, les ministres de santé africains ont voté la résolution désormais connue sous le nom d'« Initiative de Bamako »

Cette déclaration d'intention prône le recouvrement des coûts et la participation communautaire. La communauté s'implique en prenant en charge son système de soins.

L'objectif du recouvrement des coûts est de générer des ressources de façon constante pour financer le fonctionnement de la structure sanitaire et des activités de santé. Le recouvrement des coûts doit être intégré dans le cadre de la participation prise dans un sens très large, c'est à dire une responsabilisation, une implication dans le management, l'organisation, l'estimation des besoins en santé, une prise en charge de l'équité, et enfin une mobilisation des ressources.

3.5 Le suivi de la case.

Comme toutes les cases de santé, la case de santé de Dobour fera l'objet d'un suivi mensuel par un infirmier, en l'occurrence l'infirmier chef de poste de Kirène. Son contrôle s'exerce tant sur les pratiques médicales que sur la régularité de la gestion. Un registre permettra de marquer quotidiennement le détail des actes pratiqués par patient, ainsi que quelques caractéristiques de ceux-ci comme leur âge ou sexe. Les entrées et sorties de médicaments sont également consignées, ainsi que le détail des animations organisées par la case : formation des matrones, diverses activités de prévention.

Un bilan mensuel sera dressé par le comité de gestion de la cave, comprenant le nombre de patients soignés par catégorie de soins, le nombre d'accouchements ainsi que l'état financier de la case, les avaries ou le renouvellement du matériel. Un récapitulatif sera adressé tous les six mois à Solidarité Normalienne. D'autre part, les visites régulières de la case permettront aux membres de s'assurer sur place du bon fonctionnement global de la case.

La tenue d'un registre journalier des consultations permettra aussi de mieux voir évoluer le type de maladie qui touche le village, d'orienter les actions de préventions en fonctions des lacunes constatées et éventuellement de mesure l'impact des opérations de prévention.

4. COMPLEMENTS

4.1. Un appui à l'école de Bandia Sessène

L'école de Bandia Sessène est la dernière née de la zone et traduit tout le dynamisme de ses habitants. L'école de Bandia Bambara était devenue trop petite et des classes à double flux⁵ avaient été mise en place dans les petits niveaux. Sa construction a été financée à ce jour uniquement sur la base de cotisations au sein même du village et de ses appuis (ressortissants vivant à Dakar ou en France). Une somme de 485 000 FCFA a été également remise par SoNo, au titre du réinvestissement des sommes remboursées par le GIE pour le crédit de la batteuse à mil.

La construction s'est faite petit à petit. Les contributions de chacun ont permis de finir la première classe à temps pour la rentrée d'octobre 2004. L'école accueille d'ores et déjà 45 élèves en classe de C.I., provenant exclusivement de Bandia Sessène. L'école manque encore à ce jour de latrines : les travaux ont été démarrés mais attendent encore des financements. Solidarité Normalienne a été sollicitée pour compléter le budget de la construction.

Notre association souhaite montrer son soutien à cette action, dont l'initiative et la mise en œuvre revient au village et réserve une somme à l'achèvement des travaux, qui pourra soit financer la fin des latrines, soit être mise à disposition pour l'achat de meubles (bureau, armoire) et de matériel pédagogique. Toute décision sera prise en accord avec l'instituteur et l'association des parents d'élèves.

4.2. Un ordinateur pour l'Adlas

L'ADLAS, l'Association pour le Développement de la Langue Saafi, porte la volonté des Sérères safènes de défendre et de promouvoir leur langue. Nous avons découvert son existence en avril 2003 lors d'un de nos voyages à Bandia et à Dobour où les femmes de tout âge apprenaient à lire et à écrire en saafi. Notre visite, au siège de l'association le 7 août 2004 nous a permis de rencontrer la présidente de l'association ainsi que quelques uns des membres et de mieux apprécier leur travail. L'association paraît dynamique, et le manque de financements n'entame pas la volonté de ses membres.

Appuyée par un linguiste néerlandais, NDeick Diouf (son nom saafi), l'association a permis la codification de la langue saafi. Un long travail d'étude a été mené sur plusieurs années pour choisir un alphabet et établir la grammaire et l'orthographe du saafi. Ces travaux ont été achevés par un séminaire de validation, tenu les 4 et 5 décembre 2004, qui a permis la reconnaissance de la langue comme langue nationale⁶. Solidarité Normalienne s'est associée à ces efforts par le versement d'une aide exceptionnelle de près de 300 000 FCFA⁷ à l'ADLAS pour la tenue du séminaire de validation.

Parallèlement, l'association a mené à travers le programme Kiyaa-Ki⁸ divers projets d'alphabétisation d'adultes et de pré scolarisation des enfants en langue sérère. Ces projets donnent de bons résultats. Ils permettent en particulier aux adultes de mieux s'approprier la richesse culturelle de leur langue et aux enfants de se préparer à la scolarisation normale (en langue française exclusivement).

A ce jour, l'absence d'un ordinateur est le principal frein au développement des activités de l'ADLAS. Avec la fixation définitive de l'orthographe, il faut réviser l'ensemble des manuels provisoires qui avaient permis de démarrer l'alphabétisation et de tester les choix d'écriture du saafi par la

⁵ Classes divisées en deux groupes, dont l'un a cours le matin, l'autre l'après midi. Le cycle de l'école primaire comprend six niveaux : CI (cours d'initiation), CP, CE1/2 et CM1/2. 6 cf annexe n°

⁷ soit 450 €, ce qui représentait environ 10% du coût de la tenue du séminaire

⁸ l« le trésor » en saafi

pratique du terrain. Par ailleurs, il serait souhaitable de préparer l'édition d'autres livres afin d'alimenter l'offre d'ouvrages en saafi.

L'ADLAS se fait prêter par intermittence l'ordinateur portable du linguiste néerlandais lorsqu'il se rend quelques jours dans les villages du pays safène. Solidarité Normalienne souhaite apporter un ordinateur à l'ADLAS pour l'aider à poursuivre sa mission plus régulièrement.

4.3. Xun Pang et le cyberespace multifonctionnel

L'association Xun Pang (« s'unir et travailler ») est une organisation communautaire de développement, initialement issue d'un projet de coopération décentralisée, qui vise le développement socio-économique et culturel des 19 villages de la communauté rurale de Diass. Elle s'appuie sur une équipe d'une dizaine de moniteurs ruraux qui interviennent dans les villages pour des formations aux techniques agricoles ou de transformation. Elle est aidée par une société de consulting, Dyna Entreprise. Elle dispose d'une radio locale, qui lui assure également sa renommée dans la communauté rurale. L'association est en voie de professionnalisation. Pour cela, elle essaye de

mettre en place également des activités génératrices de revenu (AGR) qui lui assurent sa pérennité.

Afin de tenter de diminuer l'écart, toujours grandissant, en matière de technologies de l'information et de communication entre les pays du Nord et du Sud et d'en tirer profit pour le développement de la communauté rurale mais aussi pour se créer une source de revenu, l'association Xun Pang a eu l'idée de créer un cyberespace multifonctionnel.

Actuellement, il n'existe pas de cyberespace dans un rayon de 20km autour de Diass. Ce cyber espace permettra non seulement aux habitants de la communauté de communiquer plus facilement et d'éditer des documents dactylographiés (courriers officiels, faire-part, cartons d'invitation). Deux types de formations seront proposés, s'adressant tant à la population qu'aux



collégiens ou lycéens et étudiants : des formations en informatique (Windows, Word, Excel, ...) et des initiations à Internet. A terme le cyberespace multifonctionnel souhaite aussi jouer un rôle dans la promotion de la région et de son terroir : achat-vente de produits locaux, réservation de l'hôtel de la grande place, etc.

L'espace sera tenu par des jeunes de la communauté formés par l'association, ce qui créera également des emplois. La présence parmi ce matériel d'équipements portable serait un plus car elle permettrait aux formateurs d'intervenir également au sein des villages. Ce projet s'inscrit entièrement dans le développement de la communauté rurale qui sera encore accru par l'implantation du prochain aéroport international du Sénégal.

En 2004, Solidarité Normalienne a remis un ordinateur et une imprimante (acheté à Dakar) à Xun Pang. Ce premier pas permet déjà à l'association de travailler plus facilement et devrait aussi

permettre de démarrer une activité de cybercentre. Un mail du mois de décembre confirmait la préparation d'une session de formation.

Quelques ordinateurs portables ont été être rassemblés par Solidarité Normalienne. L'ensemble du matériel sera transporté par les membres qui partiront sur le terrain. Une initiation à l'informatique par les membres de Solidarité Normalienne sera également mise sur pied, selon les demandes de Xun Pang.

4.4. Echanges culturels, conférences - cours d'été

A la demande de l'association des élèves et des étudiants de Bandia, nous mettrons en place des échanges plus encadrés avec les jeunes de Bandia. Plusieurs pistes ont été envisagées : discussion débat autour d'un repas, avec la préparation d'un thème qui intéresse les deux parties par exemple lié au développement ou au fonctionnement de nos sociétés respectives, conférences par les membres de la mission.

Nous avons également été sollicité par l'AEEB pour participer aux cours d'été qui sont donnés généralement au mois d'août par les étudiants les plus âgés aux plus jeunes.

Ces quelques activités pratiquées en commun avec les jeunes (et les moins jeunes) Sénégalais nous seront certainement très enrichissantes des deux côtés. C'est pourquoi il nous paraît indispensable de promouvoir ce type d'échanges.

CALENDRIER DE REALISATION

Septembre 04 – mars 05 : Préparation du projet

Bilan de la mission été 2004
Etude des demandes rencontrées
Recherche d'information en France concernant la santé
Préparation du projet (au Sénégal) par le comité de pilotage
Etude des documents renvoyés par le comité de pilotage
Rédaction de la plaquette

Organisation de soirée pour récolter des fonds

Recherche de financement auprès des bailleurs de fonds

Avril – mai 05 : Démarrage des travaux Lancement de la construction des briques par les villageois Construction du bâtiment Formation de la seconde matrone

Juillet 05 : Equipement et ouverture de la case

Achat du matériel médical

Constitution du stock de médicament

Une mission d'environ six membres de Solidarité Normalienne se rendra au Sénégal courant juillet.

5. BUDGET

Coût du projet		Plan de financement	
Case de santé			
Matériel de construction (cf. devis)	3 318 €	Participation du GIE de Dobour	458 €
Main d'œuvre (cf. devis) Matériel médical (cf. devis)	995 € 1225 €	(équiv. 300 000 FCFA) Main d'œuvre	995 €
Consommables	387 €		
Médicaments	457€	Ecole Normale Supérieure de	2 000 €
Fond de roulement Transport du matériel	457 € 150 €	Cachan (C.V.I.) Ville de Cachan (C.R.I.J.)	2 000 €
Transport du materier	100 C	Conseil Général du Val de Marne	2 000 €
Ecole de Bandia Sessène	610€		
Echanges culturels (repas)	76 €	Autofinancement sono	222€
Total I:	7 675 €	Total I:	7 675 €
Frais de mission			
Billet d'avion (6 x 500)	3 000 €		
Hébergement, nourriture (20j x 6 x	300€	Contribution des membres	3 900 €
2,5 €) Autres frais (vaccins, assurance,)	600€		
(6x100)			
Total II :	3 900 €	Total II :	3 900 €
Frais de communication			
Papeterie, timbres, téléphone	75€	Autofinancement Solidarité	75€
		Normalienne	
Total III :	75€	Total III :	75€
Budget global : (total I+II+III)	11 650 €	Budget global : (total I+II+III)	11 650 €

NB: taux fixe 100 FCFA = 1 FRF

Commentaires:

- i. Toutes les dépenses n'ont pas pu être évaluée avec exactitude. La diversité des tarifs, le grand nombre de médicaments, de consommables et d'objets à rassembler empêche de dresser un devis exhaustif. Les estimations de budget ont été réalisées à partir de comparaisons aux coûts totaux de commandes de médicaments pour la case de santé de Bandia et sur les indications de l'association Sankana (association d'étudiants en médecine qui réalise chaque année plusieurs cases de santé au Sénégal)
- ii. Il faut en général plusieurs années jusqu'à ce qu'une case atteigne l'équilibre financier. Aussi, sur chacun des budgets de consommables et de médicaments, l'association ménagera des réserves qui lui permettront au besoin de financer un complément de stock en cours d'année.
- iii. Les 300 000 FCFA apportés par le GIE correspondent au montant remboursé à Solidarité Normalienne pour le crédit du moulin.

- iv. La communauté rurale participe généralement au financement de ce type de projets. Elle pourrait prendre en charge une petite partie des coûts, comme elle l'a indiqué aux membres en mission en août dernier.
- v. Comme pour toutes les missions de solidarité normalienne, les frais de voyages, de santé ainsi que le coût de la vie sur place sont intégralement pris en charge par les membres participants à la mission
- vi. Les frais d'impression de la plaquette sont supportés par l'ENS de Cachan, qui met à disposition son service de reproduction.



6. Sensibilisation en France et retombee pour Cachan

6.1 Actions de sensibilisations

<u>Participation à des rassemblements</u>: L'association intervient régulièrement lors de forums locaux ou nationaux, comme le forum des associations de la ville de Cachan ou le forum des solidarités nord sud d'Agen. Elle participe également à des demandes plus ponctuelles, comme au village associatif organisé à Sciences Po par l'association Avenir Nepad à l'occasion de ses journées participatives pour le développement.

<u>Comptes-rendus dans la presse</u>: Les projets menés par Solidarité Normalienne font l'objet d'articles dans la presse. En 2004, *la Sauc*e, le journal des étudiants de l'E.N.S., a consacré deux pages au projet en Guinée. Un court article est également paru dans le *bulletin municipal* de la ville de Cachan.

<u>Soirées à l'E.N.S.</u>: Lors du week-end d'intégration, mais aussi au cours de soirées organisées à la cafétéria de l'Ecole, l'association présente ses projets aux étudiants du campus de Cachan, tout en faisant découvrir les spécialités culinaires ou certains aspects culturels de l'Afrique de l'Ouest ou de l'Asie du Sud-Est.

<u>Organisation de manifestations</u>: En 2004, une exposition de photographie a été montée par Solidarité Normalienne. Elle a été présentée en divers endroits: à l'E.N.S. de Cachan, à la bibliothèque municipale de la ville, à l'université Paris-Dauphine. Cette année l'association envisage d'organiser une soirée débat, éventuellement précédée de la projection d'un film.

<u>Opérations paquets cadeaux</u>: Traditionnellement, Solidarité Normalienne participe en collaboration avec d'autres associations du réseau Solidarité Etudiante à une opération paquets-cadeaux durant le mois de décembre. Cette opération permet de récolter des fonds pour financer les projets mais surtout permet à l'association de communiquer sur ses projets, par le biais de panneaux et de photographies. L'opération n'a pas eu lieu cette année, mais reprendra dès l'année prochaine.

6.2 Retombées pour la ville de Cachan

Le projet présenté dans cette plaquette fera l'objet d'une parution dans le bulletin municipal de Cachan et sera présenté au forum des associations en septembre prochain.

D'autre part, par le biais de notre participation aux travaux du CRIJ, nous entretenons des relations avec d'autres associations de développement de la ville. Ces contacts sont très enrichissants et permettent en tout cas de profiter de l'expérience des uns et des autres ou de débattre sur des thématiques liées au développement.

Les projets menés par l'association font l'objet de comptes-rendus diffusés largement et font apparaître l'aide allouée par le CRIJ. De même, les premières questions posées par le public lors de rencontre concernent notre mode de financement. En ces occasions, nous ne manquons pas de souligner l'appui du CRIJ, le dynamisme de la ville de Cachan et les efforts particuliers qui sont faits dans le domaine de la solidarité internationale.

Annexes

Présentation du village

Quelques données concernant la communauté rurale

Lettre de constitution du comité de pilotage

Avis favorable à la création de la case de santé

Attribution du terrain

Devis pour les matériaux de construction

Plans

Matériel médical recommandé

Liste des médicaments autorisés au niveau case de santé.

Liste des consommables

Lettre de remerciement de l'instituteur de Bandia

Courrier de l'association des parents d'élèves

Extrait de presse sur la codification du Saafi.